

En cette rentrée 2015, les sujets de préoccupation ne manquent pas !

SALAIRIES

Avec le gel de la valeur du point d'indice entré dans sa cinquième année, nous en sommes depuis juin 2010 à 5,4 % de perte de pouvoir d'achat par rapport à l'inflation. Si l'on prend un exemple, pour un adjoint administratif de 1ère classe, c'est 93 euros de perte mensuelle.

Le salaire net moyen des agents de la Fonction publique, incluant tous les éléments de rémunération, dont les primes et les promotions, est en baisse continue depuis 2011 selon l'INSEE.

Le projet d'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations, soumis à la signature des organisations syndicales de la Fonction publique n'apporte pas de réponse ambitieuse à cette situation.

L'augmentation de la valeur du point d'indice reste le moyen central de garantir un niveau de salaire permettant une véritable reconnaissance de notre travail. Des discussions sur le point d'indice sont prévues en février 2016.

Il faut d'ores et déjà mettre le gouvernement sous pression !

RÉFORME TERRITORIALE

Avec la loi NOTR(e), promulguée début août, le gouvernement continue de mettre en œuvre sa politique d'austérité, en dépit de sa complète inefficacité économique.

Au motif du bon usage de l'argent public, il persiste dans la voie de la concentration des pouvoirs et des moyens financiers aux niveaux intercommunal et régional.

En cohérence avec le Pacte de responsabilité, cette loi a pour objectif de réduire les dépenses publiques, et ainsi de baisser le niveau de la participation des entreprises et du capital au financement de notre modèle social, de nos services publics, de notre système de protection sociale.

Les fonctionnaires et agents territoriaux sont une fois encore réduits au rang de variable d'ajustement budgétaire, percutés dans leur vie professionnelle et familiale par les fusions de collectivités, les transferts de services et réorganisations administratives, les risques de mobilités contraintes sans concertation ni négociation.

CONDITIONS DE TRAVAIL, EFFECTIFS, MOYENS FINANCIERS POUR LE SERVICE PUBLIC

Les politiques d'austérité à l'œuvre dans les collectivités locales réduisent les effectifs et mettent à mal nos conditions de travail.

En réduisant les moyens financiers consacrés au service public, ces politiques compromettent durablement la capacité de répondre aux besoins des populations, notamment les plus fragiles.

D'autres choix sont possibles pour l'emploi, les salaires et le service public, si l'on mobilise ne serait-ce qu'une partie des 230 milliards d'aides publiques et d'exonérations fiscales et sociales dont profite le patronat chaque année.

L'ACTION UNITAIRE POUR CHANGER LA DONNE !

Dans ce contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Elles appellent les salarié-e-s à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain, afin de porter une plateforme revendicative commune :

- **Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minima sociaux et le point d'indice des fonctionnaires.**
- **Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes.**
- **Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage.**
- **Pérenniser et améliorer les garanties collectives.**
- **Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite.**
- **Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques.**
- **Conforter et promouvoir les services publics.**

Jeudi 8 octobre

**Participons tous
à la journée unitaire**

**faisons grève !
manifestons !**

**Départ local à 13h30
au métro Mairie des Lilas**

Je me syndique à la CGT

Nom :

Prénom :

Service :

Téléphone :

Email :

À déposer dans la boîte aux lettres du syndicat au 82bis avenue Pasteur ou à remettre à un militant.